

Faculté de droit

M2 Droit pénal fondamental

Année universitaire 2024/2025

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Modalités contrôle des connaissances			
MASTER 2 DROIT PENAL FONDAMENTAL			
Année 2024-2025			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Théorie Générale de l'Infraction	20 H	5	Terminal écrit de 5H tirage au sort
Théorie Générale de la Sanction	20 H	5	
Droit Pénal de l'Entreprise	10 H	5	Terminal écrit de 5H tirage au sort
Droit Pénal Européen	15 H	5	
Histoire du Droit Pénal	10 H	2	Terminal écrit ou oral tirage au sort
Droit Pénal Approfondi	10 H	2	
English for Criminal Law	10 H	3	Contrôle continu
Enquête Criminologique	10 H	3	Contrôle continu
TOTAL SEMESTRE 3	110 H	30	
SEMESTRE 4			
Procédure Pénale Approfondie	20 H	5	Terminal écrit de 5H tirage au sort
Droit Pénal Médical	15 H	5	
Criminologie Approfondie	15 H	5	Terminal écrit de 5H tirage au sort
Contentieux Pénal International	15 H	5	
Mémoire de Recherche	0 H	5	Oral
Grand Oral	0 H	5	Oral
TOTAL SEMESTRE 4	65 H	30	

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.